

NORASCON VS LES MONTAGNES À FRED ET À LABBÉ SUIVI DU DOSSIER

Le conseil municipal de la Ville de Macamic désire informer ses citoyens des développements actuels dans le dossier de l'entreprise Norascon versus la Montagne à Fred dans le secteur Colombourg et la Montagne à Labbé à Macamic.

Dans ce dossier, le gouvernement du Québec n'a pas délivré de permis en faveur de l'entreprise pour le projet envisagé au départ, soit d'exploiter une carrière sur les flancs de la Montagne à Fred. Mais, le gouvernement regarde présentement avec Norascon des alternatives à leur projet, entre autres, dans le secteur de la Montagne à Labbé dans le 10^e-et-1^{er} Rang Ouest à Macamic.

Nous vous rappelons que le lundi 9 mai 2016, lors de la séance du Conseil municipal de Macamic, **les élus se sont prononcés contre le projet** de développer une carrière sur le flanc de la Montagne à Fred que la compagnie Norascon est venue présenter à la municipalité de Macamic en mars 2016.

Source : Conseil municipal